



## Règlement pour le concours photo

### Organisation et contact

- Concours organisé par l'association Jumelage de la Souleuvre
- Référente pour le projet : Nikola LANG, volontaire en service civique européenne à Souleuvre ([nikolalang.seb@gmail.com](mailto:nikolalang.seb@gmail.com))

### Thème du concours

- Par le vote au conseil municipal du 14 septembre 2023, la commune de Souleuvre en Bocage est devenue commune européenne de la paix le 1er janvier 2024
- Les photos pour le concours auront pour thème général « La Paix »
- Le concours « La paix pour moi c'est... » se déroulera jusqu'au 16 juillet

### Modalités de participation

- Les jeunes de 10 à 16 ans sont invités à rendre leur photo avant le 16 juillet 2024 à l'adresse mail [concours.photo.paix@gmail.com](mailto:concours.photo.paix@gmail.com)

### Pour être conforme, les photographies doivent :

- Être au format numérique (image JPEG ou PNG), en couleur ou en noir et blanc et en haute définition
- Être sans filtre, sans bordure, filigrane ou signature
- Être accompagnées d'un titre et du nom de l'élève et l'établissement scolaire
- Un photomontage est possible, les retouches liées à la qualité de l'image sont autorisées (couleur, lumière et netteté)

### Finalité du concours

- Le but sera d'organiser une exposition itinérante des 30 photographies dans chaque commune jumelée
- Les photographies doivent être libres de droit et leur reproduction et diffusion sur différents supports de communication autorisée